



SUJET I

◆ COMPOSITION

La présence française dans le monde



CORRIGÉ

Introduction

Vaste de 550 000 km² (soit à peine 1 % des terres émergées) et peuplée de 63 millions d'habitants (soit environ 1 % de la population mondiale), la France occupe dans le monde une place sensiblement plus importante que son poids spatial et démographique ne le laisse présager.

Comment expliquer qu'un pays de taille somme toute modeste puisse tenir une place si importante dans le monde ? Et cette prééminence, acquise de longue date, est-elle menacée par la mondialisation et l'émergence de nouvelles puissances autrement plus vastes et peuplées comme la Chine ou l'Inde ?

Pour répondre à ces questions, nous verrons dans un premier temps comment la France demeure au ^e siècle une puissance parmi les plus influentes de la planète. On expliquera dans un deuxième temps les fondements de cette puissance. Enfin, on montrera les signes d'affaiblissement de la présence française dans le monde ainsi que les ressources dont elle dispose pour y remédier.

I. La France : un des centres du monde

La France a su s'adapter avec succès à la mondialisation de l'économie qui s'est accélérée depuis la fin des années 1990. Elle joue un rôle central à plusieurs titres.

I. Une puissance économique majeure

Avec un PIB de 2 675 milliards de dollars (soit 4,5 % du PIB mondial), la France est la cinquième économie mondiale et la deuxième d'Europe (derrière l'Allemagne). Elle a bien négocié le virage qu'a constitué la mondialisation de l'économie puisque 20 % de son PIB est aujourd'hui le fruit de ses exportations, qui sont principalement orientées vers les autres pays de l'OCDE. Sa main-d'œuvre qualifiée, son cadre de vie attrayant et son marché de plus de soixante millions de consommateurs attirent les entreprises du monde entier, au point que le pays se classe au deuxième rang mondial pour la réception d'IDE (Investissements directs à l'étranger). Les entreprises françaises ne sont pas en reste et investissent en retour massivement dans le monde, le pays est également au deuxième rang mondial pour les émissions d'IDE.

2. Des multinationales puissantes

Le rayonnement de la France dans l'économie mondiale est d'abord le fruit de l'action de quelques grandes entreprises multinationales. La France peut, en effet, s'enorgueillir d'abriter quelques-unes des firmes les plus puissantes du monde dans leurs secteurs respectifs : Paribas dans la banque, Total dans les hydrocarbures, Carrefour dans la distribution, LVMH dans le luxe, Areva dans le nucléaire, Renault dans l'automobile, Veolia dans l'environnement, etc. Au total, on compte 39 multinationales françaises dans la liste des 500 premières entreprises mondiales. Réalisant près de 80 % de leurs bénéfices à l'étranger, elles contribuent à soutenir les exportations françaises et à créer de l'emploi dans le pays.

3. Un pays influent

La France fait partie du club, très restreint, des pays ayant une capacité d'action diplomatique vraiment significative. Elle s'appuie, pour cela, sur un réseau diplomatique (ambassades et consulats) très développé : c'est le deuxième du monde derrière celui des États-Unis. Elle dispose d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU (privilège partagé par seulement quatre autres pays : Chine, Russie, Royaume-Uni et États-Unis) qui lui permet d'opposer son veto à toute décision ne la satisfaisant pas. Elle est membre du G 8 (le « club » des huit pays les plus riches du monde) et du G 20. Des Français sont à la tête de nombreuses institutions internationales (FMI, Banque mondiale, etc.).

II. Les fondements du rayonnement français

La puissance française est pour l'essentiel un héritage légué aux Français d'aujourd'hui par leurs aïeux. Elle continue cependant de se développer, notamment grâce à la mobilité accrue des populations.

I. Un héritage territorial et militaire

De son histoire coloniale, la France a hérité de « confettis d'empires » qui lui assurent encore aujourd'hui une présence territoriale dans toutes les mers du monde. C'est ainsi que, malgré sa faible superficie, le pays peut exploiter en mer les ressources d'une (Zone économique exclusive) de 11 millions de km², la deuxième plus vaste au monde. Il dispose, en outre, d'une armée qui demeure l'une des plus efficaces et dispose de bases sur tous les continents qui lui permettent d'intervenir en un temps record sur tous les théâtres d'opération. Enfin, les intérêts vitaux du pays sont, en dernier recours, garantis par la possession de l'arme nucléaire.

2. Un héritage culturel

La présence française dans le monde se manifeste, en premier lieu, par la diffusion de la langue française, parlée par près de 200 millions de personnes dans le monde. Elle est reconnue comme langue officielle par de nombreuses institutions comme l'ONU ou le Comité international olympique. Elle continue d'être diffusée via le réseau des lycées français à l'étranger et des centres culturels français. L'organisation internationale de la francophonie ne réunit pas moins de 75 pays qui se sentent concernés par l'avenir d'une langue qui est en partie liée à leur histoire. Enfin, la culture française, passée comme présente, demeure synonyme de grandeur et de rayonnement dans le monde entier : écrivains, cinéastes, musiciens ou chefs cuisiniers français sont réputés et recherchés sur tous les continents.

3. Un rayonnement renforcé par les mouvements de populations

Près de deux millions de Français sont installés à l'étranger, essentiellement pour des raisons professionnelles. Ils constituent autant d'ambassadeurs de la langue, des valeurs et de la culture de la France. Inversement, de nombreux étrangers sont installés en France, pour leur travail ou pour leurs études. Ils s'imprègnent pour partie de la culture de leur pays d'accueil et constituent donc des relais d'influence potentiels pour la France en direction de leurs pays d'origine.

III. Une influence sur le déclin ?

La France tirant l'essentiel de son rayonnement de positions héritées de son glorieux passé, on peut s'interroger sur sa capacité à maintenir son rang dans un monde marqué par l'émergence de nouvelles puissances aux ambitions mondiales.

I. Un colosse économique aux pieds d'argile ?

La richesse de la France et l'influence de ses multinationales ne doivent pas faire oublier que le pays est largement dépendant de l'étranger pour son approvisionnement, notamment en ressources énergétiques. Plus largement, tous secteurs confondus, la balance commerciale du pays est largement déficitaire : l'essentiel de ce qui est

consommé en France est produit à l'étranger. Le niveau élevé de l'endettement public constitue un autre point faible pour le pays qui est contraint d'emprunter sur les marchés l'argent dont il a besoin pour faire fonctionner son administration. La France vit à crédit et continue donc de s'endetter, notamment auprès de pays émergents qui disposent, eux, de ressources financières conséquentes.

2. Une puissance politique contestée

La montée en puissance de pays comme la Chine, l'Inde, le Brésil, la Turquie ou les émirats du Golfe persique, d'abord manifeste sur le plan économique, commence aujourd'hui à se traduire sur le plan politique. Ces pays réclament, en effet, une remise à plat des « règles du jeu » de la diplomatie mondiale, contestant la mainmise des occidentaux sur les grandes institutions internationales. Étant, avec le Royaume-Uni, le moins peuplé des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, la France est le premier visé par ceux qui estiment qu'elle doit céder sa place à des puissances du Sud.

3. Des atouts à exploiter pour rebondir

On aurait cependant tort de considérer que la place de la France dans le monde est condamnée à décliner. En effet, le pays dispose d'un certain nombre d'atouts qui peuvent lui permettre de maintenir voire d'accroître son rayonnement. En premier lieu, alors que la quasi-totalité des pays européens voient leur population vieillir et décroître, la France dispose d'une démographie prospère qui lui assure de voir sa population augmenter dans les décennies à venir. Par ailleurs, son patrimoine lui permet d'attirer tous les ans plus de touristes que n'importe quel autre pays au monde. C'est à la fois un atout pour son économie et, plus généralement, cela témoigne du fait que la France continue de peser et même de faire rêver sur tous les continents. À elle d'exploiter ce capital pour maintenir et, pourquoi pas, améliorer son rang.

Conclusion

Que ce soit dans le domaine politique, culturel ou économique, la France demeure donc l'un des pays les plus influents du monde. Cette position favorable est avant tout le fruit des atouts dont elle a hérité de son passé. Le défi pour elle est donc double : conserver les positions acquises d'une part, et chercher, d'autre part, à en conquérir de nouvelles en misant sur l'innovation. Elle dispose d'un certain nombre d'atouts qui, s'ils sont bien exploités, peuvent lui permettre d'aborder l'avenir avec sérénité, même si elle devra nécessairement composer avec de nouveaux rivaux dont l'ascension semble inéluctable.



SUJET 2

◆ ANALYSE DE DOCUMENTS

La France et la question algérienne

Montrez en quoi ces documents rendent compte de deux moments importants de la guerre d'Algérie et de l'évolution des positions du gouvernement français. Présentez leur apport et leurs limites pour comprendre le déroulement de ce conflit.

Document I

M. Pierre Mendès France, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, le 12 novembre 1954 devant l'Assemblée nationale

[...] Il y a quelques semaines à peine, je m'étais fait votre interprète, l'interprète de l'émotion ressentie par tous les Français devant la catastrophe qui, dans la région d'Orléansville, venait d'endeuiller l'Algérie¹.

J'avais alors affirmé la solidarité de la nation entière avec les populations éprouvées. L'Algérie, hélas! vient d'être frappée à nouveau, et cette fois la violence provient de la volonté criminelle de quelques hommes, mais elle n'est pas moins cruelle, inutile et aveugle. À nouveau la nation doit s'affirmer unie et solidaire devant le malheur, devant les forces de destruction. [...]

Vous pouvez être certains, en tout cas, qu'il n'y aura, de la part du Gouvernement, ni hésitation, ni atermoiement, ni demi-mesure dans les dispositions qu'il prendra pour assurer la sécurité et le respect de la loi. Il n'y aura aucun ménagement contre la sédition, aucun compromis avec elle, chacun ici et là-bas doit le savoir. On ne transige pas lorsqu'il s'agit de défendre la paix intérieure de la nation, l'unité, l'intégrité de la République. Les départements d'Algérie constituent une partie de la République française. Ils sont français depuis longtemps et d'une manière irrévocable. Leurs populations qui jouissent de la citoyenneté française et sont représentées au Parlement, ont d'ailleurs donné, dans la paix comme autrefois dans la guerre, sans distinction d'origine ou de religion, assez de preuves de leur attachement à la France pour que la France à son tour ne laisse pas mettre en cause cette unité. Entre elles et la métropole

1. Il s'agit d'un tremblement de terre.

il n'y a pas de sécession concevable. Cela doit être clair une fois pour toutes et pour toujours aussi bien en Algérie et dans la métropole qu'à l'étranger. (Applaudissements à gauche, au centre, à droite et à l'extrême droite.)

Jamais la France, aucun Gouvernement, aucun Parlement français, quelles qu'en soient d'ailleurs les tendances particulières, ne cédera sur ce principe fondamental.

Pierre Mendès France. *Œuvres complètes. Tome 3, Gouverner c'est choisir (1954-1955)*, Institut Pierre Mendès France, 1986, pp. 454-456.

Document 2

« Une » du journal *Le Figaro*, 17 septembre 1959

COGNAC HINE 1763

25 francs
Algérie : 30 francs

LE FIGARO

Le Soir

EDITION DE 5 HEURES

132^e ANNÉE
N° 4675

JEUDI 17 SEPTEMBRE 1959

240^e JOUR DE L'ANNÉE

DIRECTEUR Pierre BRISSON

Tarifs : 10 centimes

Abonnements : 1 an 12 francs

Publicité : 10 francs

Quand on dit jolis... de la belle... *CHATELAIN*... *ACHETE*

DE GAULLE : « Les Algériens décideront de leur destin »

RÉFÉRENDUM : Quatre années au plus tard après le retour effectif de la paix

UNE DATE

Le général de Gaulle a voulu... (text continues)

Trois solutions concevables :

- **SÉCESSION** : " Un tel aboutissement serait invraisemblable et désastreux "
- **FRANCISATION** : " Égalité totale des droits de Dunkerque à Tamarasset "
- **GOVERNEMENT DES ALGÉRIENS** : " Par les Algériens, en union étroite avec la France " (Réforme intérieure de type fédéral)

WASHINGTON : Nicolas CHATELAIN

Khrouchtchev : " LE BAROMÈTRE EST AU BEAU "

Mais « K » entre en colère contre les journalistes qui tentent de l'embarrasser par des questions sur la désalinisation et la Hongrie

QUARTIER DU CHAI CHASSE A L'HOMME ET FUSILLAI 2 morts 8 blessés

Un Nord-Africain sur une femme, tué avec un fusil de chasse

Poursuivi, il met son arme sur le feu un gendarme est tué cinq autres personnes blessées

Deux agents grièvement atteints avant que le tueur ne soit abattu

PAGE 2 : Continuation d'Abou MOUSSOU

CHRONIQUE





CORRIGÉ

Les deux documents livrés à notre analyse sont de nature différente : le premier est la retranscription d'un discours tenu à l'Assemblée nationale par le président du Conseil (l'équivalent de notre Premier ministre, sous la IV^e République) et ministre des Affaires étrangères Pierre Mendès-France ; le second est un extrait de la une du journal conservateur *Le Figaro* qui cite les propos du général de Gaulle, alors président de la République. Par ailleurs, s'ils sont tous deux relatifs à la guerre d'Algérie qui s'est déroulée entre 1954 et 1962, ces deux documents n'ont pas été émis dans le même contexte : le premier, qui date de novembre 1954, renvoie au tout début d'un conflit dont nul ne sait alors qu'il s'apprête à donner lieu à une guerre ; le second date de septembre 1959, alors que le conflit dure depuis cinq ans et que la lassitude commence à gagner l'opinion publique française. C'est précisément cet écart chronologique entre les deux documents qui fait tout l'intérêt de leur confrontation : il permet, en effet, de mesurer l'évolution de la position des gouvernements français au fur et à mesure que la guerre d'Algérie s'inscrivait dans la durée.

Le discours de Pierre Mendès-France constitue une bonne illustration du sentiment dominant dans l'opinion publique française lorsqu'éclate la guerre d'Algérie, en 1954. Il a été tenu au lendemain de la vague d'attentats organisés en Algérie par le Front de libération nationale (FLN) le jour de la Toussaint 1954. Pour la majorité des Français, et y compris pour Mendès-France qui s'apprête pourtant à reconnaître les indépendances tunisienne et marocaine, l'Algérie fait partie intégrante de la France et il ne saurait être question de discuter d'une quelconque séparation (« il n'y a pas de sécession concevable »). Il est vrai que l'Algérie a toujours été une colonie à part, ne serait-ce que par son statut (elle est découpée en départements qui font partie intégrante du territoire métropolitain) et par le fait qu'elle est la seule colonie française à accueillir des colons européens (les « pieds-noirs »). Ce sont, d'ailleurs, ces arguments qui sont rappelés en premier par Mendès-France : « les départements d'Algérie constituent une partie de la République française ». Cette position est largement partagée puisque Mendès-France est applaudi sur presque tous les bancs de l'Assemblée, de la gauche à l'extrême droite (il manque cependant l'extrême gauche). Il éprouve pourtant le besoin d'apporter d'autres arguments pour justifier son refus de toute négociation avec les indépendantistes algériens, quitte à déformer quelque peu la réalité. Ainsi lorsqu'il affirme que « leurs populations [...] jouissent de la citoyenneté française et sont représentées au Parlement », il oublie de préciser que le système électoral spécifique à l'Algérie est très défavorable aux populations arabo-kabyles qui envoient à

Paris autant de députés que les pieds-noirs qui sont, pourtant, presque dix fois moins nombreux. Il conclut sur un présomptueux : « Jamais la France [...] ne cédera sur ce principe fondamental ».

Cinq ans plus tard, alors que le général de Gaulle a repris les commandes du pays en mai 1958, le discours officiel français a changé. Il n'est désormais plus inconcevable qu'un gouvernement accepte de discuter de l'indépendance algérienne. C'est qu'entre-temps, l'engrenage de la violence a plongé la France dans la guerre. Pour tenter d'y mettre un terme, de Gaulle choisit la voie du référendum qui correspond bien à la pratique directe et personnalisée du pouvoir qui est la sienne. L'organisation de ce référendum est cependant conditionnée à un « retour effectif à la paix » et repoussée après un délai de quatre ans. La perspective est donc lointaine mais le changement n'en est pas moins majeur puisque le président de la République affirme que « les Algériens décideront de leur destin » et évoque la sécession comme une solution envisageable bien qu'il la désapprouve, la qualifiant « d'in vraisemblable et désastreux ». Il avance deux autres solutions qui semblent clairement mieux lui convenir : la « francisation » (égalité complète entre Français de métropole et Algériens) ou le « gouvernement des Algériens » (autonomie de l'Algérie sous souveraineté française). Ce que ne mentionne pas le discours de De Gaulle, c'est que ces concessions arrivent bien tardivement : l'assimilation (ou « francisation ») et l'autonomie sont de vieilles revendications des nationalistes algériens, qui leur avaient toujours été refusées avant le déclenchement de la guerre. Maintenant que la France est en position de faiblesse, elle se montre disposée à y consentir. Mais il est trop tard car l'engrenage de la guerre a radicalisé les positions des uns et des autres, rendant difficilement concevable ce genre de compromis qui aurait cependant pu être conclu en temps de paix.

Par leurs contrastes et leurs contradictions (le second concède ce que le premier disait inconcevable), ces deux documents témoignent du fait que la guerre a profondément modifié les positions du gouvernement français sur la question algérienne. Alors que celui-ci était opposé à toute idée d'indépendance en 1954 et était, de toute évidence, persuadé de son bon droit en tenant une telle position, il se montre, en 1959, prêt à envisager toutes les options. Cependant, les commentaires qui assortissent la promesse de référendum faite par de Gaulle montrent que celui-ci n'a pas encore renoncé à préserver l'Algérie française. Il faut encore trois ans pour que se résolve à ce qui était entre-temps devenu inéluctable : l'indépendance de l'Algérie. On peut toutefois se demander si une attitude gouvernementale moins intransigeante en 1954, et plus encore dans les décennies qui ont précédé la guerre, n'aurait pas permis, outre d'éviter un conflit meurtrier, de trouver un compromis acceptable par tous.



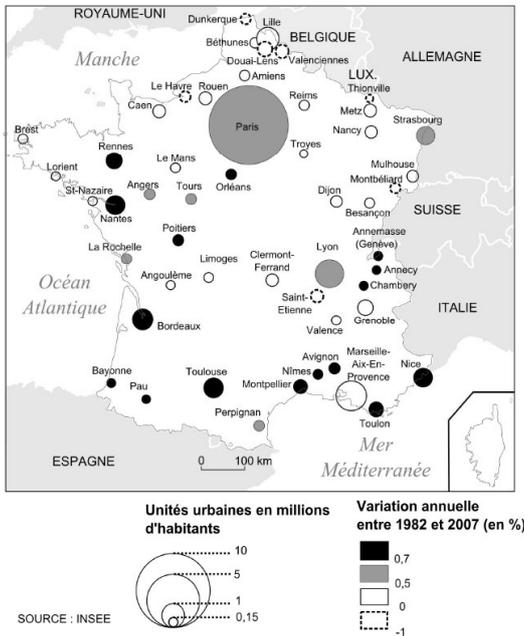
SUJET 3

Les villes françaises

Analysez les documents pour dégager les caractères de l'armature urbaine du territoire de la France métropolitaine et les évolutions en cours. Montrez l'apport et les limites du document 2 dans la compréhension de ces évolutions.

Document 1

Les principales villes françaises et leur évolution



Document 2

Document ville de Nîmes, paru dans la revue *TGV magazine*, année 2009

On l'a dit. On le fait.

Université

Aménagements Urbains

Économie

Le développement s'accélère.

« En 5 ans, la population a augmenté de 8,4 % atteignant aujourd'hui 145 000 habitants. C'est le signe du redémarrage de Nîmes. La ville accueille de nouvelles entreprises, des étudiants toujours plus nombreux et s'est lancée dans un ambitieux programme de travaux destinés à rendre notre cité bi-millénaire encore plus attractive. »

Jean-Paul Fournier
Maire de Nîmes

La Ville avec un accent
Nîmes

www.nimes.fr

« En 5 ans la population a augmenté de 8,4 % atteignant aujourd'hui 145 000 habitants. C'est le signe du redémarrage de Nîmes. La ville accueille de nouvelles entreprises, des étudiants toujours plus nombreux et s'est lancée dans un ambitieux programme de travaux destinés à rendre notre cité bi-millénaire encore plus attractive. »
Jean Paul Fournier
Maire de Nîmes



CORRIGÉ

Les deux documents que nous étudions sont de natures très différentes : le premier est une retranscription cartographique de données fournies par l'Institut national de la statistique et des études économiques) concernant la population des principales villes françaises ainsi que leur évolution depuis 1982 ; le second est un encart publicitaire publié par la ville de Nîmes dans la revue *TGV magazine*, en 2009. Les informations de la carte, bien qu'elles nécessitent d'être analysées pour être vraiment comprises, sont des données statistiques incontestables. Il n'en va pas de même des informations contenues dans le document 2 qui, comme toute publicité, cherche avant tout à vanter un produit (ici une ville) et doit donc être considéré avec une extrême précaution.

La carte des principales villes françaises et de leur évolution permet de dégager les grandes structures de l'armature urbaine française. D'abord, la macrocéphalie parisienne est flagrante : la ville est, de très loin, la plus peuplée du pays et aucune autre ville ne peut prétendre rivaliser avec elle. Autre constatation, directement liée à la première : toutes les autres grandes villes françaises sont situées en périphérie du territoire, sur les littoraux ou sur les frontières. Cela s'explique par la prédominance parisienne : seules des villes relativement éloignées de la capitale peuvent espérer se développer, les autres étant condamnées à subir l'influence parisienne (qui peut cependant leur être bénéfique, comme c'est le cas pour Orléans). Enfin, on constate que la France peut-être grossièrement divisée en deux parties : au nord d'une ligne allant de Rennes à Annemasse, la quasi-totalité des villes (à l'exception de Paris) sont sur le déclin et voient leur population stagner ou reculer. Cette frange nord-est du territoire correspond à l'ancienne France industrielle ayant subi de plein fouet les crises économiques qui ont abouti à la désindustrialisation du pays. À l'inverse, les villes du sud et de l'ouest du pays, qui bénéficient d'un cadre de vie et notamment d'un climat plus cléments (héliotropisme) ainsi que d'une ouverture maritime, connaissent presque toutes une augmentation de leur population, à l'exception de vieilles cités industrielles comme Saint-Étienne.

La publicité de la ville de Nîmes vante le dynamisme de celle-ci qui, d'après le maire, a vu sa population augmenter de plus de 8 % en cinq ans pour atteindre les 145 000 habitants. Au vu des données du document 1, ces chiffres, sans être dénués de fondement, sont quelque peu exagérés. La ville a certes vu sa population augmenter, mais dans des proportions moindres que celles annoncées dans la publicité. Il faut surtout

remarquer que si cet accroissement de la population est attribué par le maire à « un ambitieux programme de travaux », c'est-à-dire à sa politique, elle est plus sûrement due à quelques atouts dont bénéficie la ville, à commencer par sa situation dans le sud de la France : à l'exception de Marseille, toutes les autres villes de la région connaissent une évolution similaire, qui n'a donc rien de spécifique à la ville de Nîmes ou à la politique de son maire. L'autre atout de la ville de Nîmes est qu'elle bénéficie d'une desserte , ce dont témoigne le support choisi pour di user la publicité.

La confrontation de ces deux documents permet de saisir les grandes tendances de l'évolution de l'armature urbaine française. Au cours des trente dernières années, celle-ci s'est caractérisée par une constante (la domination parisienne) et un retournement (le Nord-est est peu à peu supplanté par le Sud-ouest). Elle témoigne surtout du fait que plus que les politiques mises en œuvre par les collectivités locales, le dynamisme urbain dépend avant tout de grandes tendances liées à l'aménagement du territoire issues de décisions nationales et de logiques mondiales.



SUJET 4

◆ COMPOSITION

L'enracinement de la culture républicaine en France dans les années 1880-1890



CORRIGÉ

Les décennies 1880 et 1890 marquent une importante transition dans l'histoire de France. Elles terminent en effet un siècle où différents régimes politiques se succèdent sans qu'aucun ne semble être préféré par les Français. En effet, après un premier Empire puis le rétablissement de la monarchie constitutionnelle, une seconde république cède à nouveau la place au second Empire. Suite à la défaite de Sedan, les Français finissent par opter presque par défaut pour la république. Le nom du nouveau régime politique français n'est d'ailleurs pas écrit tout de suite dans les actes constitutifs établis par le Parlement. L'enracinement de la culture républicaine, c'est-à-dire non seulement son acceptation par l'ensemble des citoyens mais aussi son affirmation en tant que seul régime politique possible en France, pose donc problème. Comment faire des Français des républicains ? C'est à cette question que les premiers gouvernements de la III^e République, dominés par des républicains libéraux et défenseurs du parlementarisme, vont répondre. Ils vont dans un premier temps affirmer leur idéologie républicaine et consolider la république face à ses opposants. Les premiers gouvernements vont également faire en sorte que la culture républicaine domine en établissant un large consensus politique par des mesures qui permettront finalement le triomphe de la république, désormais profondément ancrée dans les campagnes et indissociable de l'idée de patrie.

L'enracinement de la culture républicaine ne va donc pas de soi en 1880. La France des débuts de la III^e République est dans une situation politique extrêmement di-

cile. Elle succède en effet au second Empire dissous le 4 septembre 1870 après l'humiliante défaite de Sedan qui se termine par la capture de l'empereur Napoléon III et, finalement, la perte des deux départements français : l'Alsace et la Lorraine. Cette situation génère une crise politique en France car plusieurs tendances s'affrontent pour succéder à l'Empire : d'un côté les royalistes qui voudraient le retour d'une monarchie constitutionnelle, de l'autre les républicains modérés ou plus radicaux (issus de la commune de Paris) qui voudraient une république, et enfin les bonapartistes qui désirent le maintien de l'Empire. La situation de l'empereur écarte ces derniers, minoritaires, du jeu politique mais le combat pour le pouvoir reste de mise entre royalistes et républicains.

Les républicains, surtout les plus radicaux, sont extrêmement hostiles au retour de la monarchie. Ils sont les défenseurs des idéaux issus de la Révolution française (1789) et des libertés fondamentales. Ils sont favorables au suffrage universel masculin (sur le modèle de 1848) et prônent une éducation des citoyens pour en faire des électeurs « éclairés ». Adeptes du positivisme d'Auguste Comte, ils pensent que la science peut tout expliquer et défendent le progrès. De ce fait ils sont souvent anticléricaux, ou du moins considèrent que la religion n'explique pas tout. Les royalistes quant à eux sont beaucoup plus conservateurs et hostiles aux idées les plus progressistes. Ils soutiennent l'Église et souhaitent le retour de la monarchie mais sont cependant divisés entre les légitimistes (roi de la lignée des Bourbons) et les orléanistes (roi de la lignée des Orléans). Les royalistes étaient d'accord dans les années 1870 avec le Comte de Chambord, mais celui-ci n'a jamais accepté le drapeau tricolore, or à la fin du 19^e siècle cette concession est essentielle pour arriver au pouvoir.

Ces divisions sont également le reflet des fractures au sein de la population française. Les grandes villes, et en particulier Paris qui s'est soulevé entre le 18 mars et le 28 mai 1871 (épisode de la Commune de Paris), sont plutôt favorables aux républicains. En revanche les campagnes sont beaucoup plus conservatrices et veulent surtout un gouvernement de maintien de l'ordre qui les rassure. Sans être opposées aux républicains les plus modérés elles ne sont pas hostiles aux royalistes qui symbolisent la tradition. Or la France reste un État majoritairement rural, ce sont donc les royalistes français qui ont eu le dessus par les urnes pendant les années 1870 grâce au vote des campagnes. Seules leurs divisions et leur incapacité à s'entendre sur le choix d'un roi les ont empêchés d'établir une monarchie. C'est même sous un président légitimiste (Patrice de Mac-Mahon) qu'a été votée la Constitution de la III^e République en 1875 ! Les républicains ont dû attendre 1879 pour obtenir une totale victoire électorale : il aura donc fallu 9 ans pour que finalement la république triomphe face aux royalistes. Cette situation explique la fragilité de l'enracinement de la république au début des années 1880. Ce régime est en effet handicapé par l'image des échecs des deux premières républiques et par les craintes inspirées aux électeurs des campagnes par les républicains les plus radicaux, défenseurs des idéaux révolutionnaires les plus

Sujets zéro du ministère

progressistes et de la Commune de Paris. Pour obtenir l'adhésion à la république de l'ensemble des citoyens, y compris les plus réticents, les républicains au pouvoir optent donc pour une politique de compromis et une ligne modérée.

Pour parvenir à un consensus politique il faut en effet ménager les plus conservateurs et implanter profondément la culture républicaine. Les premiers gouvernements républicains de la III^e République mettent donc en place une république modérée basée sur un régime parlementaire qui offre aux conservateurs la possibilité de s'exprimer. Ils vont dans un premier temps voter de nombreuses lois pour renforcer les libertés individuelles et faire progresser les droits. Ainsi, arrivés au pouvoir en 1879, ils entreprennent rapidement des réformes. Les lois sur la liberté de la presse et l'autorisation des réunions publiques sont votées en 1881. La liberté d'expression est ainsi renforcée. En 1884, ils autorisent les syndicats de même que le divorce. La même année la Constitution est révisée et il est désormais impossible de revenir sur la forme républicaine du gouvernement. Une très importante loi sur les associations est votée en 1901 et réduit encore l'influence des congrégations religieuses tout en favorisant une nouvelle forme d'expression de la citoyenneté. Les républicains au pouvoir, bien que modérés, s'opposent en effet à l'influence de l'Église qu'ils veulent limiter par l'instruction de la population.

L'école laïque et la laïcisation de la société deviennent ainsi des objectifs majeurs. Parmi les mesures les plus célèbres du début de la III^e République on peut citer les lois de Jules Ferry qui vont dans ce sens. Elles établissent un enseignement primaire gratuit, obligatoire (loi de 1881) et laïc (loi de 1882) avec une obligation scolaire jusqu'à 13 ans. L'école est organisée et le personnel « laïcisé ». En 1904, les congrégations religieuses sont interdites d'enseignement alors qu'elles avaient jusque-là la mainmise sur l'éducation française. Cependant, si l'enseignement primaire devient accessible à l'ensemble des jeunes, le secondaire reste payant et réservé à une élite bourgeoise. Malgré ces limites, l'objectif de l'école est clairement fixé : elle doit faire en sorte de transformer les enfants français en citoyens dévoués à la République et conscients de leurs droits et de leurs devoirs, et ce jusqu'aux campagnes les plus éloignées.

Les dirigeants français sont également conscients que, pour enraciner la république, ils doivent réussir à réunir la population autour de fêtes et de symboles républicains communs à tous. C'est ainsi que la *Marseillaise*, chant de guerre révolutionnaire de 1792 glorifiant la liberté, devient officiellement l'hymne national de la France en 1879. De même, le 14 juillet est reconnu fête nationale en 1880 et les représentations de Marianne se multiplient en même temps qu'une imagerie républicaine très largement répandue grâce aux écoles et aux nouvelles mairies.

La loi municipale de 1884 établit l'élection au suffrage universel masculin du conseil municipal qui est ensuite chargé de désigner les maires de chaque commune. Or, ce dernier doit faire en sorte d'avoir un local identifié pour exercer sa fonction : des

mairies sont ainsi construites dans tous les villages français. La devise républicaine « liberté, égalité, fraternité » devient donc aussi familière pour les villageois que le clocher, la mairie étant très souvent construite au centre de la commune, près de l'église. De même que l'école, elle a un rôle décisif dans la transmission des valeurs de la république. Les institutions de cette dernière sont bientôt connues de tous et un véritable patriotisme républicain se développe dans la société.

L'implantation de la culture républicaine est un succès, dans les années 1890 la république triomphe. L'école et ses instituteurs (« les hussards noirs de la république »), le service militaire, la mairie, la presse... tout contribue à imposer la culture républicaine dans l'esprit des Français. Le patriotisme républicain est exacerbé grâce à l'enseignement de la révolution et l'image des grands hommes. Pour un régime politique né des conséquences de la défaite française de Sedan il est également extrêmement important de rappeler la perte de l'Alsace de la Lorraine et de développer l'esprit revancharde dès le plus jeune âge. Ainsi, dans les manuels scolaires et sur les cartes des écoles les deux départements perdus sont coloriés en noir. Il convient aussi de glorifier l'armée française qu'il faut réorganiser, redresser et réhabiliter auprès de la population. L'image du citoyen-soldat est valorisée et les jeunes hommes, quel que soit leur origine sociale, sont réunis par le service militaire.

Ce patriotisme extrêmement fort soutient le régime politique y compris lorsque celui-ci traverse des crises. Ces dernières sont nombreuses pendant les années 1880 et divisent l'opinion, surtout lorsque des scandales impliquant des membres du gouvernement ou des hommes politiques éclatent. Ainsi les affaires politico-financières de Panama et celle de Dreyfus en 1894 suscitent le débat mais sans remettre en cause (pour la majorité de la population) la république et ses valeurs durablement implantées dans l'esprit des citoyens. L'exaltation du patriotisme français a cependant des revers. En effet, le développement du nationalisme et de l'esprit revancharde favorise l'émergence des nationalistes conservateurs qui grossissent pour certains les rangs de l'extrême droite. Une partie de la droite « ultra » devient alors antiparlementarisme à l'image du général Boulanger qui acquiert sa popularité en 1888-1889 en accusant le régime parlementaire de corruption.

Cette situation préfigure la montée des ligues d'extrême droite au début du ^e siècle et laisse présager de nouveaux périls, mais à la fin des années 1890 la république est définitivement implantée et incontestable. Les opposants au régime républicain ont été totalement vaincus à l'image des monarchistes français qui semblent avoir disparu de la scène politique française à la fin du ^e siècle, ou sont du moins relégués à un rôle secondaire. Les oppositions subsistent toujours chez certains catholiques qui peinent à accepter l'anticléricalisme républicain ce qui provoquera des tensions et des campagnes de presse hostiles au régime, en particulier à l'occasion du vote de la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905. Mais, d'une manière générale, la république

Sujets zéro du ministère

et la culture républicaine sont durablement enracinées en France. Ce n'est plus sur le type de régime politique que vont désormais se porter les débats publics mais sur les choix politiques des gouvernements en place et sur leur bilan.

Finalement, en combattant la monarchie, l'influence de l'Église dans l'enseignement et la vie publique, et en défendant la laïcité, la démocratie, les droits, les devoirs et les libertés des citoyens, les républicains ont peu à peu réussi à imposer leurs valeurs, celles de la république. Il aura tout de même fallu deux décennies pour que le choix du régime républicain, un choix initialement par défaut et extrêmement contesté, fragile, se transforme en véritable triomphe de la république. En un siècle les Français auront ainsi expérimenté sept régimes politiques différents avant de se fixer. Mais le choix de la république est aussi en rapport avec l'évolution de la société et des valeurs françaises à la fin du 19^e siècle, qui a vu l'accélération de l'exode rural, l'industrialisation et l'urbanisation d'un pays qui était pourtant longtemps resté traditionnellement rural. En défendant les valeurs révolutionnaires, les libertés individuelles, la laïcité, le progrès, et en combattant le cléricalisme, les républicains ont séduit les urbains mais ont aussi eu l'intelligence de développer un républicanisme modéré adapté à la complexité de la société française durablement divisée depuis 1789 entre conservateurs et progressistes. Le succès du développement du patriotisme républicain sera essentiel au début du 20^e siècle pour mobiliser la population française dans la Première Guerre mondiale.



SUJET 5

◆ COMPOSITION

Le monde britannique : une « économie-monde » (1850-1914) ?



CORRIGÉ

La période comprise entre 1850 et 1914 est l'une des plus importantes de l'histoire de l'économie mondiale. Elle correspond à une forte accélération de la croissance économique marquée par le développement des relations commerciales et des interrelations entre les différents espaces mondiaux, c'est-à-dire par le développement de la mondialisation. Au cœur de cela, une puissance économique semble dominer : le Royaume-Uni. Effectivement, le monde britannique s'étend sur l'ensemble de la planète grâce à son Empire et à ces multiples relations commerciales tissées avec les autres régions du monde. Mais peut-on vraiment parler d'un espace mondial dominé économiquement par le Royaume-Uni pendant cette période ? Et si oui, sur quoi s'est basée cette économie-monde ? Comme nous le verrons, le pays s'est appuyé sur son avancée industrielle pour se développer. La Grande-Bretagne a ainsi créé un véritable système économique portant sur une division internationale du travail pour assurer la performance et l'exportation de ses produits, le tout relayé par une politique internationale. Les influences commerciales et financières sont donc indéniables sur la période. Cette domination est cependant remise en cause, en particulier sur la fin de la période qui voit les Britanniques céder peu à peu du terrain face à la concurrence de nouveaux pays notamment celle des États-Unis.

Le Royaume d'Angleterre est le premier pays d'Europe à s'industrialiser, à la fin du ^e siècle. Il a donc, jusqu'aux années 1870-1880, une réelle avance en matière de développement économique par rapport aux autres nations européennes. Cette indus-

Sujets zéro du ministère

rialisation précoce lui permet de développer une économie basée sur des industries traditionnelles, en particulier minières, textiles et métallurgiques. Le Royaume-Uni met également en place sur son territoire un réseau de chemin de fer et de voies de communication extrêmement dense pour l'époque. Berceau de la première révolution industrielle, il assure ainsi un tiers de la production industrielle mondiale en 1870. L'avance en matière de technologie et d'innovation permet au pays de rester compétitif jusqu'aux années 1870-1880. Les Britanniques ont ainsi un niveau de vie et des salaires élevés par rapport aux autres pays européens.

La Grande Bretagne a développé une véritable division internationale du travail pour assurer la performance de ses produits : elle importe les matières premières comme le coton (la première bourse mondiale, à Manchester, est spécialisée dans les cours du coton). Elle les transforme ensuite dans ses usines en biens de consommation à forte valeur ajoutée avant de les exporter principalement vers l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale : deux régions du monde suffisamment développées pour être des marchés intéressants.

Cette politique internationale sert le développement économique du royaume. Du point de vue militaire, les Britanniques possèdent la première flotte de guerre au monde. Elle contrôle les principales routes maritimes et protège les intérêts commerciaux britanniques ce qui la place au rang de première puissance maritime militaire et commerciale. Le pays s'est ainsi assuré la maîtrise des mers et celle des communications (réseau télégraphique intercontinental). Le Royaume-Uni contrôle 60 % des échanges maritimes, ce qui lui permet d'être une plaque tournante de matières premières comme le thé des Indes ou la laine d'Argentine. Pour préserver ses routes maritimes commerciales en Atlantique Nord et en Asie ou en Extrême-Orient, le gouvernement n'hésite pas à avoir recours à des interventions armées, comme celles lancées pour l'ouverture économique de la Chine, en 1860, ou en Égypte, en 1882 pour le contrôle du canal de Suez (ouvert par une société française en 1869). À cette époque, le royaume est le plus grand empire colonial (colonies et dominions¹). Cela lui permet de s'approvisionner en matières premières grâce à plusieurs colonies prestigieuses comme l'empire des Indes ou différentes possessions africaines conquises, pour la plupart, à la fin du 19^e siècle, au moment de la ruée des puissances européennes vers l'Afrique. Les matières premières qui en sont issues alimentent l'industrie britannique. Ces territoires représentent également des débouchés commerciaux pour la production de la métropole.

Enfin, le pays exerce une réelle influence commerciale et financière sur le monde. Depuis 1846, les Britanniques ont fait le choix d'une politique économique basée sur le libre-échange et la mondialisation de leur commerce. L'objectif est de favoriser

1. *Dominions* : colonies de peuplement européen dotées d'une grande autonomie et s'autogérant, comme le Canada ou l'Australie.

les exportations. Le royaume signe donc des accords de libre-échange avec différents pays, comme la France, en 1861. Ils ont aussi tissé un réseau de relations, en particulier avec les pays anglo-saxons, y compris les États-Unis. 60 % des exportations britanniques et 70 % des investissements sont destinés aux pays anglophones (Commonwealth). Cette politique favorise les exportations : en 1870 un quart des exportations mondiales sont britanniques. Londres devient la première place financière et le quartier de la City se développe. Les banques londoniennes sont très puissantes et prêtent de l'argent aux autres États ou investissent dans le développement de réseaux de transports sur toute la planète : la livre sterling est la monnaie de référence dans les échanges internationaux. Les grandes sociétés britanniques, les compagnies d'assurance, de commerce, de navigation, etc., sont présentes dans le monde entier et le pays possède des relais et des comptoirs sur tous les continents.

Cependant, vers la fin de cette période, la domination britannique est contestée et son économie-monde s'effondre peu à peu. La Grande dépression de 1873 à 1896 marque un tournant important pour la croissance : jusque-là très forte, elle va peu à peu ralentir. Tout d'abord, le pays, qui avait basé son développement sur une industrie performante productive et innovante, peine à se reconverter et se moderniser. Les investissements dans les nouvelles technologies de la seconde phase d'industrialisation (électricité, pétrole, moteur à explosion, etc.) sont trop modestes. L'Amérique du Nord, nation nouvelle, a pu facilement et directement entrer dans cette seconde phase, sans avoir à restructurer une industrie ancienne et obsolète. D'autre part, l'économie britannique, basée essentiellement sur l'exportation et le libre-échange, subit de plein fouet la crise et la Grande dépression. De nombreux pays développent une politique protectionniste : ils favorisent la compétitivité de leur production nationale en augmentant considérablement les taxes douanières sur les produits étrangers importés (créant ainsi de véritables barrières douanières). Cette situation défavorise d'autant plus les Britanniques que leurs salaires sont élevés et que le manque de modernité de leurs installations représentent un véritable handicap à leur compétitivité. Les coûts de production sont donc plus importants que ceux de leurs concurrents, devenus beaucoup plus performants.

L'économie britannique est fortement concurrencée par des puissances montantes comme les États-Unis et l'Allemagne. Ainsi, en 1913, elle n'assure plus que 12 % de la production industrielle mondiale contre 42,6 % pour les États-Unis. Elle garde sa première place dans le domaine des exportations devant l'Allemagne (16 %), mais de justesse (17 %). Elle n'est plus la première puissance industrielle mondiale (remplacée par les États-Unis) mais garde encore quelques années sa domination sur le transport maritime international (la moitié des importations américaines transite sur des navires britanniques) et la puissance de ses grandes banques d'à l'étranger. Le pays reste ainsi le premier investisseur dans l'économie mondiale jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Sujets zéro du ministère

Mais on ne peut plus parler, au début du ^e siècle, d'une économie-monde totalement centrée sur le Royaume-Uni : la transition vers l'économie-monde américaine est en marche.

Les économies-monde successives depuis 1850 ont été basées sur le capitalisme et le libéralisme économique. Ce système a été peu à peu imposé, depuis le ^e siècle, par les pays anglo-saxons, et en tout premier lieu par le Royaume-Uni, avant d'être repris par d'autres États. L'étude de la domination économique britannique sur le monde entre les années 1850 et 1914 permet de comprendre les mécanismes du développement de la mondialisation et de la domination économique d'un État sur l'espace mondial. On retrouve dans cet exemple britannique certaines caractéristiques des économies-monde : une économie basée sur une industrie puissante et productive tournée vers l'exportation, des gouvernements favorisant le développement d'accords de libre-échange dans leur politique étrangère et faisant en sorte de contrôler les principales routes commerciales, de puissantes entreprises ayant des antennes partout dans le monde, un secteur financier dominant avec une monnaie nationale servant de référence dans les échanges internationaux... À l'inverse des puissances dominant les économies-monde successives, ces mécanismes n'ont fondamentalement pas changé au cours du siècle : ils ont seulement bénéficié de l'accélération des échanges et des innovations.



SUJET 6

◆ CROQUIS

Les inégalités socio-spatiales au sein de l'Union européenne

Document

Fond de carte





CORRIGÉ

Carte



Légende

1- Des écarts de richesse importants au sein de l'UE

-  PIB/habitant élevé (supérieur à la moyenne européenne).
-  PIB/habitant assez élevé (juste inférieur ou proche de la moyenne européenne).
-  PIB/habitant faible.
-  Dorsale européenne : espace le plus riche et le plus dynamique, centre de l'Union Européenne.

2- Des États connaissant des difficultés socio-économiques

-  Pays au taux de chômage supérieur à 9% en 2009.
-  Pays dont l'indicateur du développement humain (IDH) est inférieur à 0,8.
-  PIGS : groupe de quatre pays souffrant d'un fort endettement et de peu de perspectives de croissance.
-  Limites de l'ancien rideau de fer : ancien pays communistes d'Europe de l'Est faisant face à une nécessaire reconversion de leur économie avec des salaires bas.

3- Des réponses de l'Union Européenne pour réduire les inégalités (politique de cohésion)

-  Espace Schengen incluant également les pays de la « zone euro » (dont ne font pas partie la Suède, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République Tchèque, la Hongrie) sauf l'Irlande.
-  Pays contributeurs nets au budget européen (donnant plus qu'ils ne reçoivent).
-  Pays bénéficiant de l'aide des fonds structurels européens.



SUJET 7

◆ ANALYSE DE DOCUMENTS

Genèse d'un régime totalitaire

Après avoir situé le document dans son contexte, montrez en quoi le programme du NSDAP¹ pose les premières bases du régime totalitaire nazi.

Document

Extraits du programme en 25 points du parti nazi, NSDAP

1. Nous demandons la constitution d'une Grande Allemagne, réunissant tous les Allemands sur la base du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
2. Nous demandons l'égalité des droits du peuple allemand au regard des autres nations, l'abrogation des traités de Versailles et de Saint-Germain.
3. Nous demandons de la terre et des colonies pour nourrir notre peuple et résorber notre surpopulation.
4. Seuls les citoyens bénéficient des droits civiques. Pour être citoyen il faut être de sang allemand, la confession importe peu. Aucun Juif ne peut donc être citoyen [...].
6. Le droit de fixer la direction et les lois de l'État est réservé aux seuls citoyens. Nous demandons donc que toute fonction publique, quelle qu'en soit la nature, ne puisse être tenue par les non-citoyens. Nous combattons la pratique parlementaire, génératrice de corruption et d'attribution des postes par relation de parti sans se soucier du caractère et des capacités. [...]
11. Nous demandons la suppression du revenu des oisifs et de ceux qui ont la vie facile, la suppression de l'esclavage de l'intérêt. [...]
13. Nous demandons la nationalisation de toutes les entreprises appartenant aujourd'hui à des trusts. [...]
15. Nous demandons une augmentation substantielle des pensions des retraités.

1. NSDAP : National-Sozialistische Deutsche Arbeiter-Partei (parti national-socialiste allemand des travailleurs).

16. Nous demandons la création et la protection d'une classe moyenne saine, la remise immédiate des grands magasins à l'administration communale et leur location à bas prix aux petits commerçants. [...]

17. Nous demandons une réforme agraire adaptée à nos besoins nationaux, la promulgation d'une loi permettant l'expropriation, sans indemnité, de terrains à des fins d'utilité publique, la suppression de l'imposition sur les terrains et l'arrêt de toute spéculation foncière. [...]

20. L'extension de notre infrastructure scolaire doit permettre à tous les Allemands bien doués et travailleurs l'accès à une éducation supérieure, et par là à des postes de direction. [...] L'esprit national doit être inculqué à l'école dès l'âge de raison (cours d'instruction civique). Nous demandons que l'État couvre les frais de l'instruction supérieure des enfants particulièrement doués de parents pauvres, quelle que soit la classe sociale ou la profession de ceux-ci. [...]

23. Pour permettre la création d'une presse allemande, nous demandons que : a) tous les directeurs et collaborateurs de journaux paraissant en langue allemande soient des citoyens allemands ; b) la diffusion des journaux non allemands soit soumise à une autorisation expresse. Ces journaux ne peuvent être imprimés en langue allemande. [...] Les journaux qui vont à l'encontre de l'intérêt public doivent être interdits. [...]

25. Pour mener tout cela à bien, nous demandons la création d'un pouvoir central puissant. [...] Les dirigeants du parti promettent de tout mettre en œuvre pour la réalisation des points ci-dessus énumérés, en sacrifiant leur propre vie si besoin est.

Munich, le 24 février 1920.

Cité par Hofer, *Le national-socialisme par les textes*, Stuttgart, 1959.



CORRIGÉ

Le document proposé à l'étude est un extrait du « Programme en 25 points du parti national socialiste des travailleurs allemands » (le 4 février 1920). Il est cité dans l'ouvrage de l'historien Walther Hofer, *Le national-socialisme par les textes*, publié en 1959. Le petit parti des ouvriers allemands a été repris en main, en 1920, par Adolf Hitler qui va le transformer en le futur parti nazi. À cette époque, l'Allemagne est confrontée à une situation difficile : de nombreux Allemands n'acceptent pas « le diktat de Versailles » de 1919. En effet, en tant que grand perdant de la Première

Sujets zéro du ministère

Guerre mondiale, l'Allemagne est considérée comme la principale responsable et doit payer de lourdes réparations aux vainqueurs, notamment à la France. Ce contexte favorise la montée d'un nationalisme allemand et, chez certains, la revendication d'une « Grande Allemagne » réunissant les peuples germaniques (le pangermanisme). Par ailleurs, entre 1918 et 1919, le mouvement spartakiste, lancé par des communistes allemands, a cherché à soulever des insurrections sur le modèle des révolutions bolcheviques russes, ce qui inquiète fortement la bourgeoisie, les milieux d'affaires, mais également une partie de la classe moyenne : tous souhaiteraient un État plus fort, garant de l'ordre social et de la sécurité de la population. Le mécontentement favorise la montée de l'antisémitisme et la critique du gouvernement de la république de Weimar, jugé responsable de la signature du traité de Versailles, incapable d'assurer la sécurité ou de résoudre les difficultés du pays. Hitler exploite ces tensions importantes dans son ascension vers le pouvoir et pour favoriser la victoire du NSDAP. Cependant, sa tentative de putsch échoue en 1923, et il lui faudra attendre les années 1930, et la grave crise économique en Allemagne, pour que son parti rencontre enfin le succès. Malgré cela, cet extrait du programme du NSDAP révèle que, dès 1920, les bases de l'idéologie nazie étaient posées. En quoi ce programme politique explique-t-il la genèse du régime totalitaire nazi ? Ce document, nationaliste et pangermaniste, critique ouvertement le régime parlementaire et réclame la mise en place d'un « pouvoir central puissant » soutenu par le NSDAP, base de la structure politique des régimes totalitaires. Il défend également un contrôle de l'économie par l'État, par le biais d'idées démagogiques teintées d'anticapitalisme (alors que le NSDAP est anticomuniste). Mais, au-delà de tous ces aspects, il met déjà en avant le projet d'une société sous contrôle, favorisant une partie de la population « de sang allemand » et en excluant une autre : une politique raciste et antisémite est ainsi clairement revendiquée.

L'extrait du programme du NSDAP proposé demande la mise en place d'un régime autoritaire centralisé (« 25. [...] nous demandons la création d'un pouvoir central puissant. ») et prétend combattre « la pratique parlementaire, génératrice de corruption et d'attribution de postes par relation ». L'antiparlementarisme des partis d'extrême droite se développe en effet et dans les années d'après guerre. Ces derniers tiennent la République de Weimar pour responsable des difficultés actuelles de l'Allemagne et considèrent la démocratie comme un régime politique trop faible pour y faire face. En revanche, Hitler et le futur parti nazi demandent la concentration et la centralisation des pouvoirs entre les mains d'un gouvernement puissant à Berlin, ce qui sera mis en place avec l'appropriation rapide de tous les pouvoirs par Hitler, à partir de 1933, au détriment du *Reichstag* (le Parlement allemand). Pour atteindre ce but, Hitler s'appuie sur le SA et ses « chemises brunes » (ou « sections d'assaut »), une sorte de milice du parti, totalement dévouée au succès politique du NSDAP, sur le modèle des faisceaux de combats de Mussolini. Le fanatisme des membres du SA est expli-

citement révélé par la phrase finale du programme : « *Les dirigeants du parti [...] en sacrifiant leur vie si besoin est* ». Ces idées préfigurent la place centrale qu'occuperont le parti nazi, le parti unique du régime totalitaire allemand, et le « culte du chef » que lui vouent les cadres issus du parti (puis). Le système proposé est également fondé sur la censure (« *les journaux qui vont à l'encontre de l'intérêt public doivent être interdits* ») et la propagande d'État (« *création d'une presse allemande* »). Les travailleurs de la presse et de la fonction publique doivent être des « citoyens allemands » (points 6 et 23 a), ce qui préfigure à la fois le contrôle total, par le pouvoir politique, de la presse et de l'administration, tout comme l'élimination des opposants (l'une des caractéristiques propres aux systèmes totalitaires) et, nous le verrons ultérieurement, l'exclusion des « non-citoyens », et en particulier des Juifs.

Au-delà de la mise en place d'un régime autoritaire et centralisé, le programme du propose, de façon explicite, le contrôle de l'économie par l'État. Une forme d'anticapitalisme est même présente dans certains points du programme : « *nous demandons la nationalisation des entreprises appartenant aujourd'hui à des trusts* », « *[...] la remise immédiate des grands magasins à l'administration communale [...]* », « *[...] une réforme agraire adaptée à nos besoins nationaux [...] expropriation, sans indemnités, de terrains à des fins publiques [...]* ». Ces idées, que l'on pourrait, a priori, presque taxer de « socialistes », peuvent surprendre dans le programme d'un parti d'extrême droite. Elles montrent, en fait, la démagogie et le populisme dont fait preuve ce parti qui n'hésite pas à reprendre des propositions populaires et des revendications sociales, pour séduire un électorat plus vaste, en particulier celui que représentent la classe moyenne, les petits commerçants et les artisans (location des grands magasins « *à bas prix aux petits commerçants* »). En réalité, le est fortement anticommuniste et s'appuiera ensuite sur la bourgeoisie et les milieux d'a aires (soucieux d'avoir un État fort, sécuritaire et stable) pour arriver au pouvoir. Ce programme met également en avant, à plusieurs reprises, « *les besoins nationaux* » pour justifier le contrôle de l'économie par l'État et une économie finalement mise au service de la politique nationale (économie de guerre et grands travaux sous le troisième Reich).

Le troisième aspect fondamental de ce document concerne la société allemande : une société sous contrôle dont certaines catégories de population sont mises en avant et favorisées, et d'autres exclues, stigmatisées. En e et, le « *peuple allemand* », « *de sang allemand* » est le seul à pouvoir bénéficier « *des droits civiques* ». Cet élément est essentiel dans la genèse de l'idéologie et du totalitarisme nazi, et sera mis en exergue par Hitler dans *Mein Kampf*, en 1923. Le programme s'avère être étroitement lié à l'idéologie nationaliste et pangermaniste, il revendique, dès le début, « *la constitution d'une Grande Allemagne, réunissant tous les Allemands* » et flatte le patriotisme et l'esprit revanchard allemand en demandant « *l'abrogation des traités de Versailles et de Saint-Germain* ». Dans le troisième point, se trouvent également les prémices de la théorie

Sujets zéro du ministère

de l'espace vital : le peuple allemand « de sang pur » (les Aryens purs recherchés par le troisième Reich) a, par nature, droit à « *des terres et des colonies* » pour se nourrir et « *résorber [leur] surpopulation* ». Le vocabulaire biologique, omniprésent dans l'idéologie raciste du totalitarisme nazi (« *classe moyenne saine* », « *sang allemand* ») est déjà utilisé. Cette population de citoyens allemands doit néanmoins rester sous contrôle, et ce, dès le plus jeune âge : le point 20 développe le projet d'un enseignement d'État où « *l'esprit national doit être inculqué [...] dès l'âge de raison* » avant que les meilleurs n'accèdent « *aux postes de direction* » (préfiguration de la création des Jeunesses hitlériennes et des écoles d'élite nazie). La censure des médias et, finalement, la restriction des libertés individuelles sont d'autres outils visant au contrôle de la population. L'exclusion de catégories sociales spécifiques apparaît en toile de fond de ce programme. Si les anciens combattants, les classes moyennes « *saines* » sont favorisées (comme, par exemple, dans le point 15, avec l'augmentation des pensions), les autres, considérés comme étant « *oisifs* » et ayant « *la vie facile* » sont condamnés : l'État, selon le [redacted], doit favoriser les travailleurs et n'a pas pour fonction de distribuer des aides sociales. Ce sont essentiellement les Juifs qui sont la cible de ce programme : ils ne peuvent pas être citoyens (point 4) et sont, de ce fait, privés de tous les droits civiques. Ils ont l'interdiction de travailler dans la fonction publique, dans les journaux et dans les autres médias (points 23a et 6). L'antisémitisme exprimé dans ce document est à mettre en relation avec une idéologie raciste. Le fantasme d'un « *complot juif dominant le capitalisme international* », souvent cité par l'extrême droite antisémite, est, de fait, suggéré dans ce document.

Les extraits du programme du [redacted] étudiés ici préfigurent les principes de base de ce que sera l'idéologie nazie que développera Hitler dans *Mein Kampf*. Il revendique déjà, 13 ans avant son accession au pouvoir, la mise en place d'un régime autoritaire portant les indices de la genèse du totalitarisme nazi, fondé sur l'antisémitisme, le racisme et le contrôle de tous les aspects de la politique ainsi que de la vie de la société allemande.

SUJET 8

 COMPOSITION

La guerre d'Algérie

CORRIGÉ

L'année 2012 marque le cinquantième anniversaire des accords d'Évian qui permirent à l'Algérie d'accéder à l'indépendance. Six ans après les indépendances tunisienne et marocaine, l'année 1962 sonne le glas de la domination française sur l'Afrique du Nord.

Mais pourquoi, alors que la France est résolue à accorder par la négociation leur indépendance à la Tunisie et au Maroc dès 1954, tente-t-elle de maintenir coûte que coûte sa domination sur l'Algérie au point de s'y trouver engager dans une des guerres les plus meurtrières de son histoire récente ?

Pour répondre à une telle question, il faut d'abord revenir sur la place originale qu'occupait l'Algérie dans l'empire colonial français. Celle-ci explique le caractère complexe et multiforme du conflit auquel elle a donné lieu à partir de 1954. Une complexité qui explique à son tour les nombreux bouleversements engendrés par le retrait français.

Au sein de l'empire colonial français, l'Algérie est une colonie à part, et ce à plusieurs titres. En premier lieu, parce qu'elle n'est pas officiellement considérée comme une colonie. Alors que toutes les colonies françaises sont administrées par le ministère des Colonies, l'Algérie dépend du ministère de l'Intérieur. Son territoire est découpé en trois départements (Oran, Alger, Constantine) et fait donc partie intégrante de la France métropolitaine. Selon une expression courante à l'époque, on considère alors que « la Méditerranée traverse la France comme la Seine traverse Paris ». Il faut dire que le rattachement de l'Algérie à la France, commencé en 1830, est beaucoup plus profond que celui des autres colonies plus fraîchement conquises, et même que

Sujets de la session nationale de juin 2012

certaines parties du territoire métropolitain comme Nice ou la Savoie qui ne sont devenues françaises qu'en 1870. Par ailleurs, l'Algérie est la seule colonie française de peuplement : à côté des 9 millions d'Arabes, de Berbères et de Juifs indigènes, vivent près d'un million de « pieds-noirs » issus des récentes vagues d'immigration européennes. C'est précisément la crainte pour leur sort, si l'Algérie venait à accéder à l'indépendance, qui explique les réticences de l'État français à envisager la séparation d'avec ses possessions algériennes.

Il va pourtant y être contraint par l'entrée en action d'un nouveau groupe indépendantiste, le Front de libération nationale (FLN), qui organise en 1954 une série d'attentats passés à la postérité sous le nom de « Toussaint rouge ». Dans un premier temps, les autorités françaises réagissent comme elles l'ont toujours fait en pareil cas (Sétif en 1945 par exemple) : l'accroissement des moyens de répression. Mais ni la mobilisation de l'armée ni l'appel au contingent ne parviennent à endiguer une rébellion qui se propage bientôt à tout le pays. On aurait cependant tort de voir cette guerre comme une simple opposition entre deux camps : les partisans de l'Algérie française et ceux de l'indépendance. Dans les faits, la guerre voit s'affronter de multiples groupes aux intérêts contradictoires qui rendent l'esquisse d'une solution au conflit particulièrement complexe. Dans le camp des nationalistes algériens, la division règne : le FLN doit en effet faire face à la concurrence du Mouvement national algérien (MNA), auquel il livre une guerre sans merci (massacre de Melouza en 1957) jusqu'en France métropolitaine, au sein de la diaspora (« guerre des cafés »). Par ailleurs, tous les Algériens d'ascendance arabe ou berbère ne sont pas partisans de l'indépendance : beaucoup sont attentistes, alors qu'une partie rejoint l'armée française (les « harkis »). Quant aux pieds-noirs, majoritairement opposés à l'indépendance, certains militent en sa faveur (notamment les communistes). Enfin, l'opinion publique métropolitaine est très divisée : certains soutiennent l'armée, sans nuance, d'autres dénoncent son recours à la torture durant la « bataille d'Alger », quelques-uns prêtent main-forte au FLN en se faisant « porteurs de valises ».

Finalement, malgré la victoire obtenue par les militaires français sur le terrain, la solution de l'indépendance apparaît vite au général de Gaulle – revenu au pouvoir en 1958 – comme inéluctable compte tenu de l'antagonisme croissant entre pieds-noirs et indigènes qui rend caduque tout espoir de réconciliation. Ce renoncement à l'Algérie française, vécu comme une trahison par les pieds-noirs les plus attachés à son maintien, aboutit à la création de l'Organisation armée secrète (OAS) qui ravive la guerre civile entre Français en commettant de nombreux attentats contre des personnalités favorables à l'indépendance, au premier rang desquelles le général de Gaulle (attentat du Petit-Clamart en 1962) ou le maire d'Évian. Celui-ci se voit reprocher d'avoir accueilli dans sa commune les négociations qui aboutissent à la proclamation de l'indépendance de l'Algérie, le 3 juillet 1962. Mais alors que les accords prévoyaient

un cessez-le-feu immédiat, les violences continuent sur place : des pieds-noirs sont enlevés ou assassinés, des harkis sont victimes de représailles, et le , quand il n'est pas à l'origine de ces violences, a bien du mal à les canaliser, tandis que l'armée française n'a plus le droit de sortir de ses casernes. Ce climat d'anarchie et de violence contribue à pousser à l'exil près de 800 000 pieds-noirs qui choisissent de s'installer en France pour reconstruire leur vie. En revanche, peu d'immigrés algériens choisissent de quitter la France pour regagner leur pays natal, déçus notamment par les luttes de pouvoir qui secouent très tôt le pays : après avoir éliminé les rivaux du , les caciques du en viennent bientôt à s'entre-tuer pour accaparer le pouvoir.

La décolonisation de l'Algérie a eu des conséquences beaucoup plus fortes sur la France que la perte de ses autres colonies. D'abord, elle lui a soustrait trois départements, puis, elle a provoqué le retour de De Gaulle au pouvoir et l'avènement de la V^e République. Enfin, elle a entraîné un mouvement d'immigration sans précédent avec le « rapatriement » de plus de 800 000 pieds-noirs durant l'année 1962.



SUJET 9

◆ COMPOSITION

Les mutations de la population active en France de 1850 à nos jours



CORRIGÉ

Depuis 1850, la société française a connu un changement radical de profil. Pays encore à dominante rurale et largement agricole à cette époque, elle est devenue aujourd'hui un pays de citadins travaillant principalement dans le secteur tertiaire.

Ces changements ont eu un impact sur la composition de la population active, qui se définit comme l'ensemble des personnes en âge de travailler qui occupent un emploi ou sont disponibles sur le marché du travail pour en occuper un. Comment les bouleversements démographiques, économiques et sociaux qu'a connus la France depuis 1850 ont-ils conduit à changer en profondeur le visage de sa population active ?

Nous commencerons par dresser le portrait de la population active entre 1850 et 1930, caractérisée par l'importance de la ruralité et donc de l'agriculture. On montrera ensuite comment entre 1930 et 1970, la ville et l'industrie ont donné à la population active un nouveau visage. Enfin, on verra comment la tertiarisation de l'économie à partir des années 1970 a provoqué une nouvelle recomposition de la population active.

Entre 1850 et les années 1930, la population active demeure marquée par le poids des traditions. Ayant entamé plus tard que la Grande-Bretagne son industrialisation, la France est encore dominée par une forte ruralité : la population active est essentiellement composée de chefs de famille vivant à la tête de petites exploitations agricoles dont la production permet souvent tout juste de nourrir leur familles. Au demeurant, les contours de la population active sont alors très flous : il n'est pas rare que les

femmes et les enfants prêtent main-forte pour les travaux des champs. De même le travail domestique des femmes, que ce soit pour entretenir le logis et nourrir la famille ou dans le cadre d'un travail à domicile (couture) pour un patron itinérant, est difficile à mesurer. Cependant, un lent mais inexorable mouvement d'urbanisation est en cours qui arrache régulièrement à la terre une partie de ses travailleurs remplacés par des machines. Ceux-ci vont grossir les rangs des néo-citadins attirés en ville par les opportunités d'emploi qu'offre une industrie en pleine expansion.

À partir de 1931, la population française devient majoritairement urbaine. En conséquence, l'agriculture perd son rang de premier employeur du pays, au profit de l'industrie : c'est la « fin des paysans » (H. Mendras). Celle-ci suppose deux nouveautés d'importance. D'abord, l'industrialisation se traduit par l'essor du salariat : contrairement aux campagnes où les paysans travaillaient souvent pour leur propre compte, le travail en ville est encadré par un contrat et donne lieu à une rémunération fixe et régulière. Le salarié n'est plus indépendant mais soumis à un patron auquel il est lié par contrat. Par ailleurs, le patronat encourage le travail des femmes et des immigrés ce qui permet de tirer les salaires à la baisse en faisant jouer la concurrence et de trouver la main-d'œuvre en quantité suffisante pour répondre à une demande en plein essor. La forte croissance économique – notamment durant les Trente Glorieuses de l'après Seconde Guerre mondiale – permet ainsi d'offrir un emploi à la quasi-totalité des actifs. C'est l'âge d'or des « spécialisés », les ouvriers spécialisés qui travaillent à la chaîne dans d'immenses usines et bénéficient de salaires croissants afin d'alimenter la demande et ainsi de faire tourner cette société de consommation (fordisme). Le chômage est alors un phénomène inconnu, si ce n'est de manière temporaire entre deux emplois.

Le choc pétrolier de 1973 change la situation. Il provoque un lent mouvement de désindustrialisation qui contraint au chômage de nombreux ouvriers. D'autant plus que lorsque les usines ne ferment pas pour aller s'installer dans des pays à bas coût de main-d'œuvre, le travail manuel y est remplacé par des machines. Les ouvriers, peu qualifiés, se retrouvent sans emploi et avec de bien faibles chances d'en retrouver un. Seuls les ouvriers qui effectuent des travaux complexes qui ne peuvent pas être automatisés parviennent à s'en sortir. Le nombre des ouvriers diminue fortement, mais leur niveau de qualification et donc de rémunération connaît en revanche une évolution positive. Les ouvriers, qui étaient 8,3 millions en 1975, ne sont plus que 5,5 millions aujourd'hui, mais ils sont beaucoup plus qualifiés et donc mieux payés. Le choc de la désindustrialisation est en partie atténué par l'essor considérable qu'a pris à partir des années 1950 le secteur tertiaire. En 1974, il emploie déjà à lui seul plus de la moitié des actifs (77 % aujourd'hui). La tertiarisation de l'emploi accroît encore un peu plus la salarisation, mais favorise surtout la féminisation de la population active. Le secteur tertiaire recouvre en effet de nombreux emplois (secrétariat, comptabilité, accueil) considérés comme particulièrement adaptés aux femmes. Mais les emplois

Sujets de la session nationale de juin 2012

tertiaires sont aussi les plus précaires. Une part croissante de la population active se voit ainsi contrainte d'accepter des emplois à temps partiel et des contrats à durée déterminée générateurs d'insécurité sociale. L'essor du secteur tertiaire n'a pas permis d'absorber l'ensemble de la population active dont les emplois ont été détruits par la désindustrialisation. Une part sans cesse croissante (jusqu'à 12 % en 1997) des actifs est à présent au chômage, réalité inimaginable il y a de cela un siècle.

En 150 ans, la population active a donc considérablement changé d'aspect. Relativement uniforme au début de la période, elle est aujourd'hui très segmentée entre trois groupes aux situations très différentes : les chômeurs d'une part, qui ne parviennent pas à trouver un emploi dans une économie de plus en plus concurrentielle ; les titulaires d'emplois précaires ou à durée déterminée ensuite, qui accumulent les petits boulots sans vraiment réussir à se stabiliser sur le marché du travail ; les bénéficiaires d'un emploi stable et bien rémunéré enfin. On voit par là que c'est désormais la nature du contrat de travail, plutôt que le secteur d'activité, qui permet d'évaluer la situation d'un actif.



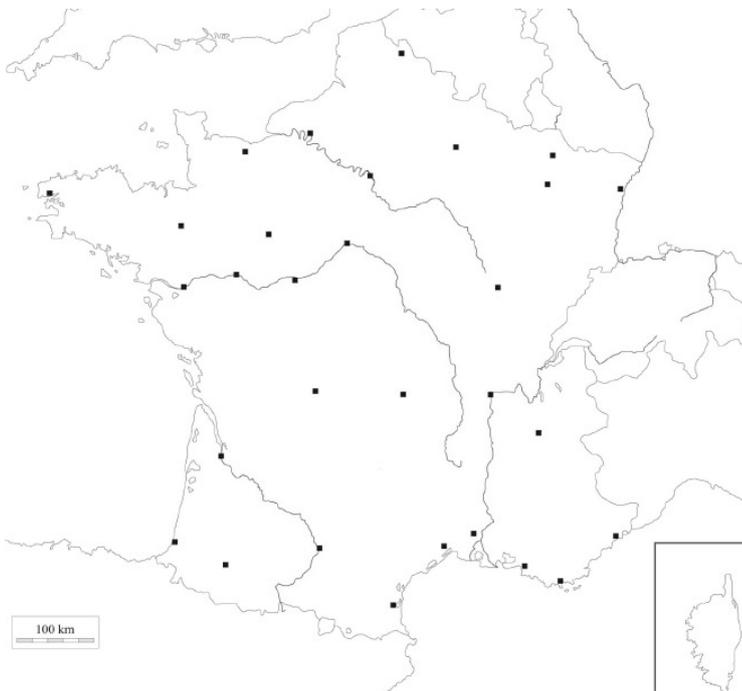
SUJET 10

◆ COMPOSITION

Les réseaux de transports en France métropolitaine et leurs connexions avec l'Europe et le monde

Réalisez un croquis de l'organisation des réseaux de transports en France métropolitaine et de leurs connexions avec l'Europe et le monde.

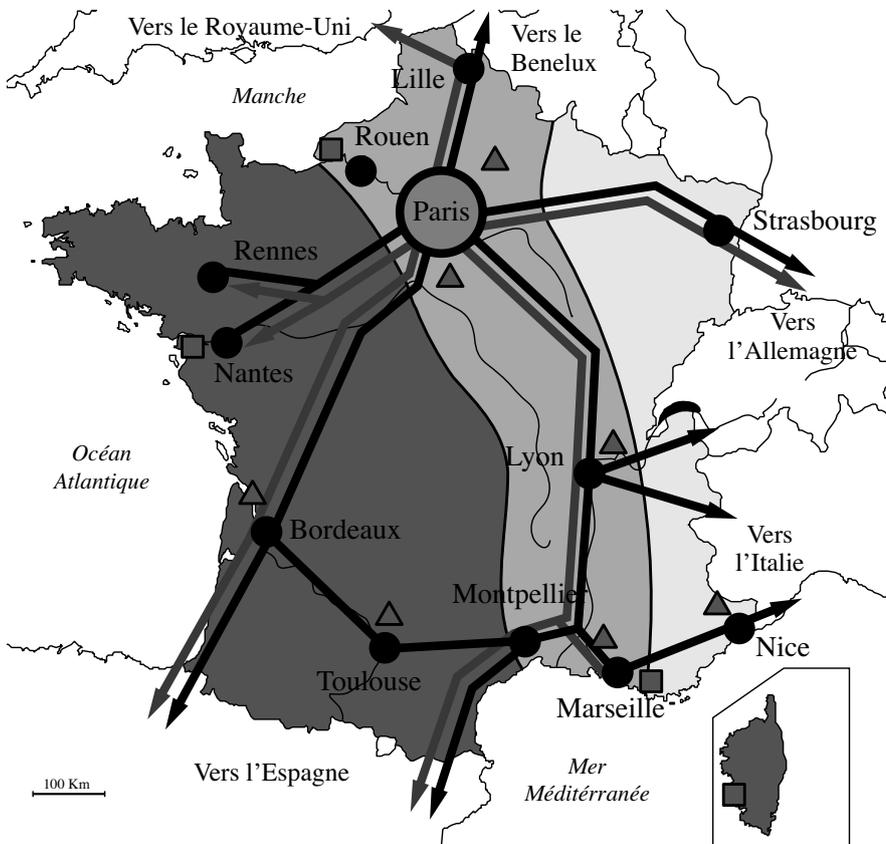
Fond de carte





CORRIGÉ

Carte



Légende

I- Des réseaux variés qui se superposent et ouvrent la France sur l'Europe et le monde

-  Principaux axes routiers
-  Principaux axes ferroviaires à grande vitesse

 Principaux axes fluviaux

-  Principaux ports de commerce international
-  Principaux aéroports

II- Des réseaux centrés sur les métropoles

-  Paris, le centre incontournable des réseaux français
-  Les grandes métropoles régionales, en périphérie du territoire, qui articulent les réseaux nationaux avec ceux des pays voisins.

III- Un maillage inégal du territoire

-  Espaces bien desservis par les réseaux modernes
-  Espaces moyennement desservis par les réseaux modernes, en développement du fait de leur situation frontalière
-  Espaces mal desservis par les réseaux modernes et victimes de leur isolement par rapport aux grands axes européens



SUJET II

◆ ANALYSE DE DOCUMENTS

La politique nazie d'asservissement et d'extermination

Après avoir situé le document dans son contexte, montrez son apport pour la connaissance de la politique nazie d'asservissement et d'extermination.

Document

Discours d'Hitler devant des dignitaires nazis, Posen, octobre 1943

« Un principe doit servir de règle absolue aux SS : nous devons être honnêtes, corrects, loyaux et bons camarades envers les gens de notre sang, à l'exclusion de tous les autres. Ce qui arrive aux Russes ou aux Tchèques ne m'intéresse absolument pas. Le sang de bonne qualité, de même nature que le nôtre, que les autres nations peuvent nous offrir, nous le prendrons, et, si besoin est, nous leur enlèverons leurs enfants et les élèverons chez nous. Il m'est totalement indifférent de savoir si les autres peuples vivent prospères, ou crèvent de faim. Cela ne m'intéresse que dans la mesure où ces peuples nous sont nécessaires comme esclaves de notre culture. Que dix mille femmes russes crèvent en creusant un fossé antichars, cela m'est totalement indifférent, pourvu que le fossé soit creusé pour l'Allemagne. [...]

Je désire aussi vous parler en toute franchise d'un sujet particulièrement grave, devant vous publiquement. Entre nous, il est possible d'en parler, mais nous n'en parlerons jamais en public. [...]

Je parle de l'évacuation des Juifs, de l'extermination du peuple juif. C'est une des choses qu'il est aisé d'exprimer : "Le peuple juif est en train d'être exterminé", déclare chaque membre du Parti. "Effectivement, c'est une partie de nos plans, l'élimination des juifs, l'extermination nous l'accomplissons." [...] La plupart d'entre vous savent ce que c'est que de voir un monceau de cent cadavres, ou de cinq cents, ou de mille. Être passés par là, et en même temps, sous réserve des exceptions dues à la faiblesse humaine, être resté soi-même, voilà ce qui nous a endurcis. C'est là une page de gloire de notre histoire, une page non écrite et qui ne sera jamais écrite. [...]

Nous avons le droit moral, nous avons le devoir envers notre peuple, de tuer ce peuple qui voulait nous tuer. »

Retranscription du discours à Posen (nom allemand de la ville de Poznan en Pologne), enregistrement original conservé aux US National Archives.



CORRIGÉ

Le document proposé à notre analyse est la retranscription d'un discours tenu par Himmler, le chef de la SS (organisation militaire d'élite du régime nazi), à destination d'autres dignitaires nazis. Il est donc particulièrement intéressant pour l'historien car il n'était pas censé être connu du grand public. Himmler y expose avec un franc-parler rare sa politique à l'égard des Juifs, qu'il s'évertue à dissimuler dans ses discours publics.

Prononcé en 1943, ce discours est postérieur à la conférence de Wannsee (janvier 1942) qui a mis en route la « solution finale ». Son caractère radical peut s'expliquer par les difficultés que connaît alors l'Allemagne qui, depuis sa défaite à Stalingrad, est en mauvaise posture. Cependant, nous essaierons de montrer en quoi, loin d'être guidé par les seules circonstances, ce discours est révélateur des principes fondamentaux de l'idéologie nazie, mis en place avant la guerre de 1939.

Dans un premier temps, nous montrerons en quoi ce document révèle le soubassement raciste et eugéniste de l'idéologie nazie. Ensuite, comment celui-ci conduit à une politique génocidaire durant la Seconde Guerre mondiale.

Tout le premier paragraphe du discours d'Himmler est imprégné du vocabulaire raciste des nazis. Ceux-ci sont en effet convaincus que l'humanité se compose de plusieurs races (il est question des « gens de notre sang »), que certaines d'entre elles sont supérieures à d'autres (il existerait du « sang de bonne qualité », et donc un autre de mauvaise...), et que la leur, qu'ils qualifient d'« aryenne », est la plus noble de toute (« le sang de bonne qualité, de même nature que le nôtre »). En conséquence, les nazis développent dès leur arrivée au pouvoir une politique eugéniste destinée à sélectionner les individus pour procéder à l'élimination des plus faibles ou des plus éloignés des canons « aryens ». Inversement, ils veulent récupérer à leur profit tout « le sang de bonne qualité [...] que les autres nations peuvent nous offrir », afin de le faire fructifier au profit d'une Allemagne qui manque cruellement de bras face à une

Sujets de la session nationale de juin 2012

guerre devenue mondiale. Le mépris pour les races jugées inférieures est flagrant dans la bouche d'Himmler : « Il m'est totalement indifférent de savoir si les autres peuples vivent prospères, ou crèvent de faim ».

Ces conceptions racistes et ce mépris pour les peuples considérés comme inférieurs sont à l'origine de l'extermination des Juifs d'Europe décidée en secret par les nazis. Aussi ce document est d'un intérêt exceptionnel car, du fait de son caractère confidentiel, il évoque clairement cette politique tenue secrète. On voit cependant la prudence d'Himmler qui commence par parler de « l'évacuation des juifs » avant de reconnaître qu'il s'agit ni plus ni moins d'une « extermination ». Il insiste d'ailleurs sur la nécessité de garder ces actes secrets : « C'est là une page de gloire de notre histoire, une page non écrite et qui ne sera jamais écrite ». Il est en effet convaincu que sa politique aboutira à son terme et que dès lors, il n'y aura plus personne pour reprocher à des nazis vainqueurs leurs crimes sur les vaincus. Pour justifier le génocide dont il reconnaît le caractère exceptionnel en soulignant que « la faiblesse humaine » a pu conduire certains nazis à s'en trouver choquer, il évoque une forme d'autodéfense du peuple allemand dont l'existence aurait été mise en danger par le peuple juif. Il prend d'ailleurs bien soin de distinguer les deux (les lois de Nuremberg avaient en effet retiré aux Juifs leur nationalité allemande).

Grâce à ce document, on comprend à la fois la cause et l'intention du génocide des Juifs par les nazis. Obnubilés par leur idéologie raciste qui les convainc de leur supposée supériorité, les nazis en sont venus à considérer les autres peuples comme des « races inférieures » indignes d'attention ou de compassion. En conséquence, ils n'éprouvèrent aucun scrupule à les éliminer, considérant même qu'ils faisaient par là une œuvre de salubrité publique, « une page de gloire de notre histoire » ! Ce document, parce qu'il est l'un des rares à témoigner explicitement de cette politique voulue secrète par les nazis, est d'une importance capitale pour l'historien.